

étudiants chinois qui vont suivre les cours des institutions américaines?

L'hon. M. PUGSLEY: Je ne suis pas en mesure de me prononcer là-dessus; je sais cependant que sur le littoral américain du Pacifique, l'immigration des Orientaux avait fini par créer un si profond mécontentement que la législature californienne dut faire des lois qui provoquèrent une extrême tension de rapports entre la législature et la population de la Californie, d'une part, et le gouvernement et le Congrès des Etats-Unis, de l'autre. Pour ce qui est des causes de cet état de choses, je sais seulement que l'on considérait que les immigrants orientaux étaient devenus trop nombreux dans les états de l'Ouest.

Un mot maintenant des observations de mon honorable ami de Rouville (M. Lemieux) sur le reproche que l'on a fait au gouvernement libéral d'avoir conclu avec le Japon un arrangement plutôt généreux, quoique marqué au coin de l'équité. Cet arrangement, les députés conservateurs de la Colombie-Anglaise l'ont amèrement reproché au cabinet libéral. Le représentant de New-Westminster (M. Talyor) invoque les événements qui se déroulent à l'heure présente et rappelle que les croiseurs japonais ont participé à la défense du littoral du Pacifique; n'est-ce pas là la preuve de l'extrême prévoyance du chef de l'ancien gouvernement? Dans le temps, je m'en souviens, mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier) défendait l'arrangement fait avec le gouvernement japonais en disant que le jour viendrait peut-être où les vaisseaux du Japon participeraient à côté de ceux du Canada, à la défense de la côte et des villes de la Colombie-Anglaise.

M. MICHAEL CLARK (Red-Deer): Qui parlait ainsi?

L'hon. M. PUGSLEY: Le très honorable chef de l'opposition, qui était alors chef du gouvernement libéral. Nos adversaires se moquèrent de cette prédiction. Elle s'est cependant accompli, puisqu'un croiseur japonais s'est trouvé prêt, le fait est certain, à entrer en campagne avec les vaisseaux de la Grande-Bretagne et les petits navires que nous avions nous-mêmes; et c'est vraisemblablement grâce à cette circonstance que les villes du littoral ne furent pas attaquées.

L'important, somme toute, est de savoir s'il y a lieu de faire que les Orientaux puissent immigrer en plus grand nombre au Canada. Quant à moi, je ne le crois pas, et je considère que ce paragraphe-là tend à

la création d'un état de choses vraisemblablement destiné à nous préparer de cuisants regrets.

M. BURNHAM: Toute chicanerie et toute plaisanterie à part, je serais curieux de savoir si c'est la protection ou le libre-échange que l'honorable député prêche là.

L'hon. M. PUGSLEY: Que mon honorable ami en juge par lui-même.

M. BURNHAM: C'est ce que je fais, mais sans arriver à le savoir au juste.

L'hon. M. OLIVER: Le ministre de l'Intérieur daignerait-il nous dire quelle est la politique des Etats-Unis en matière d'immigration chinoise?

L'hon. M. ROCHE: Il n'y a pas de capitation aux Etats-Unis; l'immigration des ouvriers chinois y est absolument interdite. La loi américaine fait exception à l'égard de certaines personnes. Ainsi, les étudiants qui vont compléter leurs études aux Etats-Unis y sont admis sans être assujétis à aucune taxe. L'entrée du territoire américain ne leur est pas interdite somme aux ouvriers japonais.

L'application de la loi actuelle, dit l'honorable député, s'est faite sans heurt et sans provoquer de protestations. C'est à cause des nombreuses objections que j'ai présentées ce projet de loi. J'ai reçu depuis quelques années un grand nombre de requêtes et s'il eût été en mon pouvoir de m'y conformer par un décret, j'aurais sans doute été disposé à le faire il y a environ deux ans. Les universités l'ont demandé. Elles ont fait remarquer qu'aux Etats-Unis, les universités ont ce grand avantage sur les nôtres que les étudiants chinois y sont admis sans taxe, alors que, jusqu'à un certain point, ils ne sont pas admis au Canada à cause de cette imposition de la taxe sur la personne. C'est une injustice que de mettre une taxe sur les étudiants qui viennent au pays. Plusieurs jeunes gens n'ont pas plus de \$500 et ont besoin de tout l'argent qu'ils possèdent pour leurs études. L'honorable député (M. Pugsley) prétend qu'il n'y a pas d'injustice à mettre une telle taxe sur la personne, mais c'en est une, parce que les immigrés ont besoin de tout leur argent. Et de plus les classes instruites de la Chine sont vexées de cette taxe mise sur leurs fils qui viennent faire des études ici. S'ils étaient librement admis, le commerce canadien y gagnerait. J'ai eu des relations avec des missionnaires et des ministres canadiens qui ont visité la Chine et fréquenté le peuple, et j'ai appris que les Etats-Unis profitent énormément du fait que les étudiants chinois y sont admis